



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE

N° : 215 A - 2024

Nomenclature : 6.1

Publication numérique le : 06.05.2024

**ARRETE MUNICIPAL DE MISE EN
DEMEURE D' EVALUATION
COMPORTEMENTALE
DE LA CHIENNE NERIS
COMMUNE DE LABEGE**

Le maire de la commune de LABEGE,

- Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;
- Vu le Code Rural et notamment l'article L.2114-2.
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2212-2 ;
- Vu le certificat médical du vétérinaire en date du 26/04/2024 évoquant que la chat « Eros » décédé présente de multiples plaies et une rupture des cervicales compatibles avec une attaque de chien.
- Considérant que la chienne nommée « NERIS » identifiée sous le numéro de puce 250268712684275 a mordu un chat le vendredi 26 avril 2024 et que cette morsure a entraîné la mort de ce chat nommé « EROS », appartenant à Madame ZANINI Angélique domiciliée au n°3 rue Jacques Brel à Labège,
- Considérant que la propriétaire Mme ANJOUX Clémence et Monsieur MIRANDA Franck, demeurant 1 rue Jacques Brel à Labège, doivent faire procéder à l'évaluation comportementale de leur chienne « NERIS », en vertu de l'article L211-14-2 du Code Rural,
- Considérant qu'il y a lieu de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale des vétérinaires pour procéder à l'évaluation comportementale de la chienne ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Monsieur MIRANDA Franck et Madame ENJOUX Clémence demeurant au n°1

rue Jacques Brel à Labège (cp 31670), propriétaire de la chienne « Nérís », identifiée sous le numéro de puce 250268712684275 et répondant au signalement suivant : race SIBERIAN HUSKY et marquée de blanc et de beige, sont mis en demeure de faire procéder dans un délai de 15 jours à compter de la réception du présent arrêté à l'évaluation comportementale du dit chien.

Article 2 :

Monsieur MIRANDA Franck et Madame ENJOUX, les propriétaires informent dans les meilleurs délais le Maire de Labège de l'identité du vétérinaire qu'ils ont choisi sur la liste départementale ci-jointe.

Article 3 :

Monsieur MIRANDA Franck et Madame ENJOUX sont invités à faire parvenir à la Mairie dans le délai de 15 jours à compter de l'examen de la chienne « Nérís » les résultats de l'évaluation comportementale.

Article 4 :

Monsieur MIRANDA Franck et Madame ENJOUX doivent prendre toutes les mesures nécessaires à ce que la clôture de leur jardinnet assure le maintien et la sécurité de leurs chiens.

Article 5 :

La totalité des frais d'évaluation, y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire, sont à la charge des propriétaires de la chienne « Nérís ».

Article 6 :

Le Maire de Labège
Le Commandant de Gendarmerie de Saint Orens-de-Gameville
Les Policiers Municipaux de Labège, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet.

Fait à Labège, le 03.05.2024

Pour copie conforme

Le maire

Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 115A_2024
Objet : COMMUNE DE LABEGE
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-05-03 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 6.1 - Police municipale
Identifiant unique : 031-213102544-20240503-115A_2024-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20240503-115A_2024-AI-1-1_0.xml	text/xml	837 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_6126.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20240503-115A_2024-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	57.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 mai 2024 à 16h35min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 mai 2024 à 16h36min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 mai 2024 à 16h36min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 mai 2024 à 16h36min39s	Reçu par le MI le 2024-05-03

